

Marché du lundi

port du masque obligatoire



Marché du lundi

Dès ce lundi, le port du masque sera obligatoire sur tout le périmètre du marché mirandais à l'intérieur de la halle comme à l'extérieur. Les gestes barrière restent en vigueur devant les étals, les distances doivent être respectées.

Malgré ces contraintes, le marché mirandais a repris des couleurs et sa fréquentation a retrouvé le rythme des années précédentes tant coté marchands que chaland. La place des produits locaux y reste toujours très importante et attire particulièrement en cette période estivale les touristes de tout l'Astarac.

La sécurité sanitaire en est le maître mot

Des contrôles seront effectués par la gendarmerie et la police municipale que ce soit pour les commerçants comme pour la clientèle.

Rappel des sanctions pour non port 135.00 €

Michel Hamon